

Et si on interdisait la cigarette ?

Les pouvoirs publics multiplient les mesures anti-tabac. Pour se donner bonne conscience ?

En 1975, le Minnesota fut le premier Etat à interdire de fumer dans la plupart des espaces publics de son territoire. Bon gré mal gré, il a fait école. Depuis 2002, il est ainsi interdit de fumer dans la plupart des rues de Tokyo – officiellement afin de lutter contre les mégots jetés dans la rue. Début 2011, la Ville de New York adopta un arrêté municipal interdisant de fumer dans ses 1.700 parcs publics, ses 22 kilomètres de plages, ainsi qu'à Times Square. Et aujourd'hui, c'est la Ville de Paris qui emboîte le pas, sur un ton certes mineur : elle interdira prochainement les fumeurs dans un jardin public...

Quel est le sens de telles mesures en termes de santé publique ?

« Il faut éviter que le tabac soit banalisé dans notre société, répond Martial Bodo, tabacologue à l'institut Jules Bordet. Un enfant qui joue sur la plage ou dans un parc voit, dès son plus jeune âge, des adultes la cigarette à la bouche. Cela leur donne un référent, un modèle. Il ne faut pas s'étonner que notre jeune génération fume massivement, pour se conformer à ce schéma d'adulte. Et les adultes qui meurent des conséquences du tabac sont directement remplacés par des jeunes, qui se mettent à fumer. C'est aussi parce que la cigarette est omniprésente dans la société. Il est plus facile d'acheter un paquet de cigarettes qu'un ananas. Demandez donc à un jeune de vous en acheter un. Il ne saura pas où aller. »

Cachez cette cigarette que je ne saurais voir... On ne peut s'empêcher de se dire que les pouvoirs publics tournent autour du pot et se donnent bonne conscience à bas prix. Ainsi, l'interdiction de fumer dans l'espace public ne risque-t-elle pas de conduire les fumeurs à cloper davantage chez eux, en présence de leurs enfants ? En regard des ravages provoqués par le tabac – 5 millions de morts par an dans le monde, soit plus que le sida et le paludisme réunis – pourquoi ne pas envisager une interdiction pure et simple de la vente de tabac ? Après tout,

il s'agit d'un psychotrope, comme l'opium, l'héroïne ou le LSD, prohibés pour leur part.

« On sait que des drogues dites dures sont interdites, et c'est dans ce même ordre d'idée : pour protéger contre leurs effets, même si l'héroïne aura des conséquences moins graves que le tabac sur la santé, opine Martial Bodo. Mais l'héroïne ne rapporterait pas autant d'argent que le tabac... »

Le « gros mot » est lâché : nonobstant les coûts induits pour la sécurité sociale, le tabac demeure une véritable manne pour le trésor public...

« Les revenus financiers sont colossaux :

les taxes et accises sur le tabac rapportent entre 8 et 10 millions d'euros par jour, en Belgique !, confirme Martial Bodo. Pour mettre ce chiffre en perspective, on reçoit 2 millions d'euros pour lutter contre le tabac. Pourtant, il s'agit de la première cause de mortalité, en Belgique et dans le monde... »

En dehors du manque à gagner pour l'Etat, qu'est-ce qui s'opposerait à une interdiction de la vente de tabac à l'échelle d'un pays comme la Belgique ?

« Si l'on interdisait le tabac aujourd'hui en Belgique, avec des frontières ouvertes, il est clair que les fumeurs s'approvisionneraient à l'étranger, nous expliquait l'an dernier Luk Joossens, de la Fédération européenne des fondations contre le cancer. Pour qu'elle soit acceptable pour la population, ce genre de mesure doit être prise dans les pays où le taux de prévalence est inférieur à 5 % (en Belgique, on compte 25 % de fumeurs, et un tiers d'entre eux sont fortement dépendants du tabac, NDLR). Ou alors, elle doit s'intégrer dans une stratégie à long terme. Ainsi, il y a quelques années, la Finlande a adopté un plan pour que le pays soit libre de tabac en 2040. Depuis 2004, la vente de tabac est interdite au Bhoutan (Asie du Sud) et il est interdit d'y fumer en public depuis janvier 2012. Mais le taux de prévalence y est inférieur à 5 % et on n'y dénombre que 20.000 visiteurs par an... » ■

WILLIAM BOURTON ET CAMILLE WERNAERTS

ÉPINGLE**Pourquoi jamais le tabac ne sera interdit en Belgique**

Jamais notre pays ne supprimera l'accès à l'herbe à Nicot. Parce que le fumeur lui rapporte davantage qu'il ne lui coûte. Le fumeur rapporte presque 3 milliards de recettes fiscales, en moyenne 1.000 euros par fumeur, mais moins de dix centimes par tête d'habitant sont consacrés à la prévention et au sevrage.

Le fumeur est un bon client. Il commence à consommer entre treize et dix-huit ans, bombardé par la pub (le budget pub des cigarettiers dépasse le PNB de la Belgique), puis fume une quarantaine d'années minimum. Certes, on en perd quelques-uns en route, écrasés par un bus, assassinés par leur femme, mais l'essentiel survit. A 60 ans, il commence à décompenser, sa bronchite chronique tourne à l'emphysème, on l'enterre dans les six à douze mois. Là, il coûte cher à la Sécu, mais c'est plus tard et une seule fois. C'est bien moins cher que ce qu'il a rapporté à l'Etat. En plus, maintenant, on lui dit que c'est de sa faute et qu'il n'aurait pas dû commencer... il y a des dizaines d'années. Il n'a donc qu'à s'en prendre à lui-même...

Bien sûr, soigner les fumeurs coûte cher. Leur productivité est aussi moins bonne, leur absentéisme plus élevé. Cela coûte entre 1,5 milliard et 2 milliards. Moins que ce que ça rapporte. Et c'est sans compter les années de pension économisées, pour lesquelles ils avaient pourtant patiemment cotisé. C'est aussi sans compter sans la souffrance, la douleur et la détresse. Mais qui s'en soucie, calculette en main ?

FRÉDÉRIC SOUMOIS

LE PRÉCÉDENT**Les USA au régime sec de 1919 à 1933**

La tentative la plus spectaculaire d'interdire à grande échelle un produit de consommation courante a été menée aux Etats-Unis, entre 1919 et 1933. Durant cette période, la fabrication, le transport et la vente de toute boisson dont le degré d'alcool dépasse 0,5 % furent interdits sur tout le territoire par décision fédérale. On notera que la consommation n'était pas proscrite, et plusieurs exceptions subsistaient, comme les boissons préparées à la maison, les médicaments... ou le vin de messe.

Si l'état de santé général des Américains alla en s'améliorant, le trafic d'alcool clandestin et le développement du crime organisé vinrent assombrir le tableau. Le président Roosevelt finira par abroger la mesure en 33, profitant de l'occasion pour installer de nouvelles taxes sur l'alcool. La prohibition survivra cependant quelques années de plus dans certains Etats. Le Mississippi sera le dernier à légaliser l'alcool, en 1966.

W. B.